

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE**

11 quai du 1<sup>er</sup> Dragons  
89300 JOIGNY

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

**Délibération n° ADM / 2024 / 14 : Autorisation de signature du contrat local de santé**

*L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 5 décembre à 15h15, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.*

**DATE DE LA  
CONVOCATION :**  
27 novembre 2024

**NOMBRE DE  
DELEGUES :**  
En exercice : 27  
Présents : 17  
Votants : 17

**SECRETAIRE DE  
SEANCE :**  
Frédérique COLAS

**TITULAIRES PRÉSENTS :**

M. Jean-Pierre BARRET  
M. Éric BERTHAULT  
M. Marc BOTIN  
M. Dominique BOURREAU  
M. Paul-Antoine de CARVILLE  
Mme Frédérique COLAS  
M. Jean-François CHABOLLE  
M. Jean-Luc GIVORD  
M. Michel JOUAN  
M. Sébastien KARCHER  
Mme Simone MANGEON  
M. Luc MAUDET  
Mme Nadège NAZE  
M. André PITOU  
M. Nicolas SORET  
M. Lionel TERRASSON

**SUPLÉANTS PRÉSENTS :**

M. Patrice MAISON, remplace M. Marcel MILACHON

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. Jérôme CORDIER  
M. Pascal CROU  
Mme Catherine DECUYPER  
M. Grégory DORTE  
M. René FOUET  
M. Michel GRASS  
Mme Nicole LANGEL  
M. Marcel MILACHON, remplacé par M. Patrice MAISON  
M. Gilles-Maximes POIBLANC  
M. Gilles SABATTIER  
M. Thierry SPAHN

Rapporteur : Nadège NAZE

Résumé :

Le Contrat Local de Santé Nord Yonne permet de mettre en œuvre une coordination globale et indispensable de la politique santé du PETR pour répondre aux enjeux communs du territoire en matière de santé : réduction des inégalités d'accès aux soins, promotion de la santé sur le territoire, soutien des initiatives et actions locales innovantes et probantes en matière de prévention et de prise en charge, accueil et accompagnement des professionnels de santé et des projets d'installation (ex : Maisons de Santé, centres de soins, installations libérales), en lien avec les territoires qui le souhaitent.

Un travail de concertation a permis d'identifier les axes stratégiques du contrat local de santé du PETR du Nord de l'Yonne et d'élaborer un contrat socle en articulation avec les signataires du contrat : L'Agence Régionale de Santé BFC, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental de l'Yonne, le Centre hospitalier de Sens, le Centre hospitalier de Joigny, le centre hospitalier spécialisé de l'Yonne, la polyclinique Paul Piquet, la clinique Ker'Yonnec, la Communauté professionnelle territoriale de santé Nord Yonne, la Communauté professionnelle territoriale de santé Centre Yonne, la Mutualité sociale agricole, la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Yonne, l'Éducation nationale, La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, la Ville de Sens, la Communauté de Communes du Jovinien et la Ville de Joigny, la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne, la Communauté de Communes Yonne Nord, la Communauté de Communes Vanne et Pays d'Othe.

VU la délibération n° ADM/2023/12 en date du 8 juin 2023, le comité syndical du PETR s'est engagé dans l'élaboration du Contrat Local de Santé Nord Yonne avec délégation du portage administratif et financier de l'ingénierie du CLS à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais par voie de conventionnement en précisant les modalités d'organisation, de gouvernance, de financement et de suivi du CLS.

**Considérant que** le Contrat Local de Santé (CLS) est l'aboutissement d'une démarche de co-construction qui permet d'agir sur des problèmes ciblés sur un territoire, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social.



Depuis son lancement en janvier 2024, le Contrat Local de Santé du Nord de l'Yonne s'est engagé dans une démarche partenariale et intersectorielle sur la base d'un diagnostic territorial permettant d'identifier les besoins du territoire en matière de santé. Le contrat Local de Santé a pris tout son sens durant ces derniers mois avec une très forte mobilisation des partenaires sur les groupes de travail, assurant ainsi un maillage de la totalité du territoire du PETR avec la participation active des cinq EPCI.

Ce travail de concertation a permis d'identifier la feuille de route du CLS Nord Yonne en adéquation avec le projet régional de santé de l'ARS et les attentes du territoire.



## I. Axes stratégiques du CLS et actions opérationnelles qui en découlent :

Axes stratégiques	Intitulé de la fiche action	Actions programmées ultérieurement
Axe 1 : Appui à l'amélioration de la démographie médicale/ Accès aux soins/attractivité	1.1 Mener une politique d'attractivité et de fidélisation des professionnels de santé, des étudiants en santé	Accompagnement des professionnels de santé et des projets d'installation
	1.2 Proposer une offre d'hébergement pour les étudiants en santé	Accueil des étudiants en santé, accompagnement à l'installation des professionnels de santé.
	1.3 Développer la e santé	Développement de l'offre de télé médecine et de télé expertise
	1.4 : Mettre en place une option « métier de la santé » dans les lycées du territoire	Développement dans le cadre de la stratégie d'attractivité des métiers d'une option santé
Axe 2- Prévention- Promotion des comportements favorables à la santé	2.1 : Favoriser des diagnostics précoces en améliorant la participation aux dépistages organisés des cancers	-Campagne de sensibilisation aux dépistages de cancers : Mars bleu, Octobre Rose...
	2.2 : Promouvoir les actions de prévention et favoriser le repérage et le dépistage précoce du diabète	Dépistage de diabète
	2.3 : Prévenir et réduire les conduites addictives du public adulte	Développement de programmes probants
	2.4 : Promouvoir l'activité physique et l'activité physique adaptée	Développement et maillage du territoire pour l'activité physique adaptée
Axe 3- Parcours de soins des personnes vulnérables	3.1 Promouvoir les actions de prévention de la perte d'autonomie et accompagner au repérage pour favoriser le maintien à domicile	Promotion des actions de prévention de la perte d'autonomie, organisées par différents opérateurs : Atelier Bon 'Jour, Semaine Bleue... Développement de formations des élus et acteurs du territoire
	3.2 : Améliorer l'accès aux soins des publics vulnérables	Soutien et réflexion sur une extension de l'espace mobile de santé
Axe 4 : Santé des enfants et des jeunes	4.1 Renforcer l'accompagnement à la maternité et à la périnatalité	Valorisation des AAP des 1000 premiers jours
	4.2 Renforcer les compétences psychosociales des enfants/adolescents et prévenir les conduites addictives.	Soutien à la mise en place des programmes probants visant à prévenir et réduire les conduites addictives.

	<b>4.3 Favoriser l'accès à la santé sexuelle via une accessibilité et une visibilité renforcée du centre de santé sexuelle, du CEGGID et la mobilisation du réseau des sage-femmes du territoire.</b>	un égal accès aux dispositifs de soins et de prévention
	<b>4.4 : Promouvoir la nutrition et l'activité physique auprès des enfants, de leurs familles et des professionnels intervenant auprès des enfants</b>	Développement programmes probants sur la prévention de l'obésité infantile Formation des professionnels de santé
<b>Axe 5 : Santé mentale</b>	<b>5.1 : Sensibiliser à la santé mentale</b>	Accompagnement de l'association UNAFAM dans l'organisation d'actions dans le cadre de la Semaine Nationale en Santé Mentale (SISM)
	<b>5.2 : Former aux repérages des troubles en santé mentale</b>	Guide Santé mentale à destination des élus
<b>Axe 6: Un environnement de vie favorable</b>	<b>6.1 : Prévenir et lutter contre les maladies vectorielles</b>	Information public et formation des collectivités à la prévention et la lutte contre les maladies vectorielles (moustiques tigrés, tiques)
	<b>6.2 : Intégrer l'urbanisme favorable à la santé dans les actions des collectivités locales</b>	Lien avec PCAET, plan de renouvellement urbain permettant d'intégrer les mobilités douces
	<b>6.3 : Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur (habitat, monoxyde de carbone) et aux perturbateurs endocriniens</b>	Information de la population sur la pollution de l'air intérieur, intégration dans les politiques publiques de la santé
<b>Axe 7. Coordination, animation et évaluation</b>	<b>7.1 Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé</b>	Ingénierie de projet et cordination des actions sur le PETR
	<b>7.2 Evaluer le Contrat Local de Santé</b>	Evaluation annuelle

**Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **VALIDE** les axes stratégiques du Contrat Local de Santé du PETR du Nord de l'Yonne
- **AUTORISE** le Président à signer le nouveau contrat et tous les documents inhérents au présent contrat.
- **DIT** que les crédits correspondants sont prévus au budget 2025

Annexe :

- Contrat socle du Contrat Local de Santé du Nord de l'Yonne

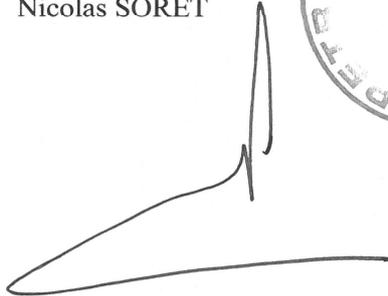
Pour extrait conforme

Le Président

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

Nicolas SORET



Frédérique COLAS

